

*Extrait du registre des arrêtés municipaux*

**ARRÊTÉ**

-----

**N° SG 2026-719**

Le Maire de Bayeux,  
VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment  
l'article L 2122-19,

VU le Code de la Route,

VU l'arrêté du 24 mars 2026 portant délégation de signature au  
profit de Monsieur Jean LEPAULMIER, conseiller municipal délégué à la  
sécurité civile et à la sûreté,

VU la demande formulée par l'entreprise BENJAMIN  
COUVERTURE sollicitant l'autorisation de réglementer temporairement le  
stationnement **au 29 rue des Bouchers** à l'occasion de travaux,

CONSIDERANT que ces travaux auront lieu **du mardi 1<sup>er</sup>  
septembre au vendredi 02 octobre 2026**,

CONSIDERANT que ces travaux sont de nature à modifier  
temporairement le stationnement des véhicules,

**ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup> – Le stationnement** de tous les véhicules ou engins  
à deux roues **sera interdit du mardi 1<sup>er</sup> septembre au vendredi 02 octobre  
2026 :**

- Rue des Bouchers au droit du n°29 sur 2 places de  
stationnement (zone bleue).

**Article 2** – La pré-signalisation et la signalisation matérialisant  
les prescriptions du présent arrêté seront mises en place par l'entreprise  
BENJAMIN COUVERTURE.

**Article 3** - Toute infraction au présent arrêté sera constatée et  
poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

**Article 4** – Tout véhicule en infraction de stationnement pourra  
faire l'objet d'un enlèvement et d'une mise en fourrière.

**Article 5** – Monsieur le Directeur Général des Services de la  
Ville, Monsieur le Chef du Poste de Police Municipale et l'entreprise chargée  
des travaux sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du  
présent arrêté.

A l'Hôtel de Ville, le premier septembre deux mil vingt-six.

Pour le Maire et par délégation

Jean LEPAULMIER

Conseiller municipal délégué à la sécurité civile et à la sûreté

Police municipale - 2, place Saint-Patrice - BP 21215 - 14402 Bayeux Cedex - Tél. 02 31 92 02 42 - [policemunicipale@mairie-bayeux.fr](mailto:policemunicipale@mairie-bayeux.fr)

[bayeux.fr](http://bayeux.fr)

